

Demande de transfert de mon compte Epargne 3 à une autre fondation de prévoyance 3a

Selon l'article 9 de notre règlement, il est possible de dénoncer la convention passée avec la Fondation en respectant un délai de **6 mois**. Sans indication de date de transfert, votre avoir de prévoyance sera transféré 6 mois après la date de réception de ce formulaire complété et signé.

Un transfert avant cette échéance peut être effectué moyennant le prélèvement de frais de résiliation. Si vous souhaitez que l'opération soit effectuée sans respecter le délai de dénonciation précité, nous vous prions de nous communiquer la date de transfert voulue. Dans ce cas, des frais de résiliation seront prélevés (2% pour les 30 premiers jours; dès le 31^e jour, le taux d'intérêt du compte calculé au prorata du nombre de jours anticipés).

Afin de pouvoir effectuer le transfert demandé, nous vous prions de nous adresser, dans les meilleurs délais, un document dûment daté et signé par la Fondation Epargne 3 (banque ou assurance) destinataire des fonds, nous indiquant les coordonnées bancaires complètes du compte qui devra être crédité et attestant que les fonds versés seront gérés en totalité sur un compte de prévoyance liée 3e pilier A.

Si votre compte est nanti en faveur d'un ou de plusieurs prêts hypothécaires, le transfert de votre prestation ne sera possible qu'après la libération du compte Epargne 3 par le créancier gagiste. Une copie de la lettre de libération doit être jointe.

Dans le cas d'avoirs investis en parts de fonds de placement, notre règlement prévoit un délai de résiliation plus court. La Fondation fixe la date de vente des parts quelques jours avant la date de transfert. Celui-ci s'effectue dès le 31^{ème} jour suivant la date de réception de votre demande. Si vous désirez déterminer vous-même la date de vente des parts de fonds de placement, vous devez vous adresser à votre conseiller.

TITULAIRE DU COMPTE EPARGNE 3

Compte Epargne 3 n° : _____
Nom et prénom : _____
Adresse (Rue, NPA, Localité) : _____
Date de naissance : . . . N° AVS : 786. . .
N° de téléphone : _____ / _____

NOUVELLE INSTITUTION DE PREVOYANCE (3^{EME} PILIER LIE)

Le compte Epargne 3 est à faire virer à : _____
Adresse de l'institution : _____
N° de contrat / police : _____
N° de compte IBAN/RIB. : _____

☐ QR-facture annexée

Nom de la banque : _____
Date souhaitée du transfert : . . .

(Indication seulement en cas de résiliation sans respect du délai de 6 mois. Attention, comme mentionné ci-dessus des frais de résiliation seront facturés)

Par ma signature, je confirme que les indications figurant sur ce document et sur les pièces justificatives jointes sont exactes et j'autorise la Fondation Epargne 3 de la Banque Cantonale Vaudoise à effectuer des vérifications complémentaires, si elle le juge opportun.

Lieu et date: , le

Signature du titulaire

.....

A retourner en original à : Fondation de prévoyance Epargne 3 de la BCV / Case postale 300 / 1001 Lausanne